

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DES
ALPES-MARITIMESEXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL DUSYNDICAT MIXTE EN CHARGE
DU SCOT DE L'OUEST DES
ALPES-MARITIMESNOMBRE DE MEMBRES

- Afférents au Conseil : 56
- En exercice : 56

Date de la convocation : 7 Septembre 2020

SEANCE du 18 Septembre 2020

L'an deux mille vingt et le 18 Septembre, le Comité Syndical du syndicat mixte en charge du SCOT de l'ouest des Alpes-Maritimes s'est réuni conformément à l'article L.2121-17 du CGCT, à Grasse, au Siège du syndicat, 57 avenue Pierre Sémard, sous la présidence de Monsieur le Doyen d'âge, puis de Monsieur Jérôme VIAUD.

- **PRESENTS** : Madame, Monsieur : Jérôme VIAUD, Rémy PELLESCI, Michèle PAGANIN, Christophe FIORENTINO, Mireille BOISSY, Magali CHELPI-EN-HAMER, Emma VERAN, Noura CHAABOUNI-PENTHER, Marino CASSEZ, Christian ORTEGA, Yves PIGRENET, Bernard ALENDA, Didier CARRETERO, Ludovic SANCHEZ, Claude SERRA, Sébastien LEROY, Christine LEQUILLIEC, Julie FLAMBARD, Eric CHAUMIER, Isabelle DOUULENS, Fleur FRISON-ROCHE, Guy LOPINTO, Jean-Michel RANC, Marc COMBE, Philippe SAINTE ROSE FANCHINE, Christian ZEDET, Jean-Marc DELIA, Claude BOMPAR, Jean-Marc MACARIO, Jean-Luc RICHARD, Jean-Paul HENRY.
- **EXCUSES** : Madame, Monsieur : Jean-Louis CONIL, David VARRONE, Ismaël OGEZ, Pierre BORNET, Stéphane BERGEON, Raoul CASTEL, Henri CHIRIS, Christophe MOREL, Jean-Pierre PETITHUGUENIN, Jean GHIBAUDO, Pierre ASCHIERI, Serge BERNARDI, Jean-Luc FRANCOIS, Claude CEPPI, Françoise BRUNETEAUX, Gilles CIMA, Thomas DE PARIENTE, Christian TARICCO, Marie POURREYRON, Muriel BERGA, Charles BAREGE.
- **ONT DONNE POUVOIR** : Michèle TABAROT, Muriel DI BARI, Michèle ALMES, Richard GALY, Christophe ULIVIERI, Michel CHARABOT, Georges BOTELLA.

Le comité syndical après en avoir délibéré à l'unanimité, a adopté le procès-verbal de la séance du 21 Février 2020.

**2020-14 : Désignation de deux élu(es) rérérent(es) à la Fédération Nationale des SCOT
« FédéSCoT » dont un/une titulaire et un/une suppléant(e)**

Après dépôt en Préfecture

Le : 24/09/2020

Publication ou notification

Du : 24/09/2020

OBJET : Désignation de deux élu(es) référent(es) à la Fédération Nationale des SCOT « FédéSCoT » dont un titulaire et un/une suppléant(e).

SYNTHESE

Suite au renouvellement des membres de l'assemblée du SCot'Ouest, il convient de procéder à la désignation de deux élu(es) référent(es) un titulaire et un/une suppléant(e) au sein de la Fédération Nationale des SCOT « FédéSCoT » dont les missions consistent principalement à fédérer les établissements publics porteurs de SCOT dans l'objectif de mutualiser des savoir-faire, d'offrir un lieu d'échanges d'expériences et de faire valoir la « parole des SCOT ».

Le Président expose :

Vu l'installation du nouveau Comité Syndical de ce jour,

Vu la délibération du SCot'Ouest N° 2016-25 du 14 Décembre 2016 portant adhésion à la Fédération Nationale des SCOT,

Considérant que la Fédération des SCOT a pour objet de constituer un centre de ressources efficace pour faciliter le travail des élus et des techniciens, en assurant une veille et un respect de la législation et ses évolutions, en construisant un discours cohérent et partagé afin de devenir force de propositions et un interlocuteur majeur auprès de l'Etat et des Chambres parlementaires.

Considérant qu'il convient de procéder à la désignation de deux élu(es) référent(es) dont un titulaire et un/une suppléant(e) pour représenter le Syndicat du SCot'Ouest au sein de cette Fédération,

Le Président propose de se porter candidat au poste de titulaire et propose de désigner Christophe FIORENTINO au poste de suppléant.

Le Président demande si d'autres candidat(es) souhaitent se présenter – Aucune autre candidature n'est proposée.

Après avoir délibéré, le Comité syndical décide à l'unanimité,

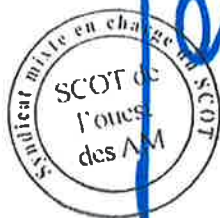
- **DE DESIGNER** les deux référent(es) suivants pour représenter le Syndicat du SCot'Ouest au sein de la Fédération Nationale des SCOT « FédéSCoT » :

- Délégué titulaire : **Jérôme VIAUD**
- Délégué suppléant : **Christophe FIORENTINO**

- **DE NOTIFIER** la présente délibération au Président de la Fédération Nationale des SCOT.

Fait à Grasse les jour, mois et an que dessus,

Jérôme VIAUD
Le Président du Syndicat Mixte
en charge du SCOT de l'Ouest des Alpes-Maritimes



AR PRÉFECTURE

Désignation de deux élu(es) référent(es) à la Fédération Nationale des SCOT "FédéSCoT" dont un/une titulaire et un/une suppléant(e)

Numéro de l'acte : 2020_14

Date de la décision : 18/09/2020

Identifiant unique de l'acte : 006-200016319-20200918-2020_14-DE

Acte transmis par : Catherine INFANTES

Collectivité emettrice : SCOT OUEST DES AM

Date de l'accusé de réception : 24/09/2020

Nature de l'acte : Délibérations

Matière de l'acte : Institutions et vie politique / Designation de representants

Document : [99_SE-006-200016319-20200918-2020_14-DE-1-1_1.pdf](#) (Document original)

Date de dépôt de l'acte : 24/09/2020 11:51:21

Date d'envoi de l'acte : 24/09/2020 11:52:15

Date de réception de l'AR : 24/09/2020 11:57:01